

CERTIFICAT

N° 2017-06-015

Le présent certificat atteste que le prestataire

ECR ENVIRONNEMENT OUEST

est certifié par la société CCTA selon les spécificités du référentiel fixé par l'article 23 de l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité des réseaux

en tant que « **prestataire en localisation des réseaux** »

pour l'option :

GÉORÉFÉRENCIEMENT & DÉTECTION

Selon l'annexe 1 et 2 de l'arrêté du 19 février 2013 modifié

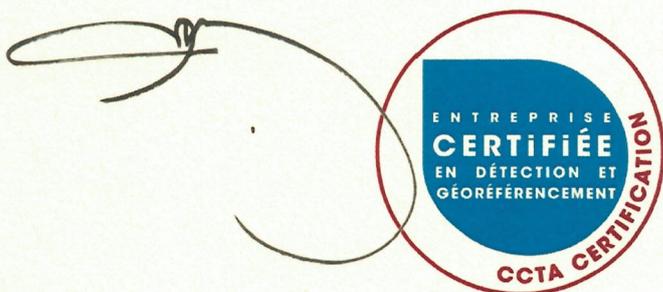
Le présent certificat est valide du 30/06/2017 au 29/06/2023 sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance triennal.

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants :

ECR ENVIRONNEMENT OUEST
2 rue André Ampère
56260 LARMOR PLAGE

Représentant
de l'organisme certificateur

Responsable
de l'entreprise



La liste officielle des entreprises certifiées est disponible sur le site :
www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

CCTA : 12 rue d'Hélios – 31240 L'UNION
Tél : 00 33 (0)5 61 343 888 - Fax : 00 00 (0)5 61 340 830
contact@ccta.fr - www.ccta.fr

